

Abeille noire : situation apicole plutôt morose - Le Palais

mardi 12 juillet 2011

SOURCE: [http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Abeille-noire-situation-apicole-plutot-morose- 56152-avd-20110712-60884678_actuLocale.Htm](http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Abeille-noire-situation-apicole-plutot-morose-56152-avd-20110712-60884678_actuLocale.Htm)



L'association pour la protection et la conservation de l'abeille noire de Belle-Île tenait son assemblée générale dimanche 10, en présence de Norbert Naudin, maire de Sauzon, vice-président de la Communauté de communes de Belle-Ile.

Après le bilan de l'année écoulée, le président Armand Gallenne a évoqué « **une récolte quasiment nulle en 2010 après une année 2009 médiocre** », malgré « **un nombre grandissant de ruches (800)** ».

Il a déploré « **l'évolution du traitement chimique et le non-respect des règles, faisant état, d'hécatombe dans les ruches, synonyme d'intoxication.** » Il a expliqué comment reconnaître la loque américaine et la conduite à tenir en cas de détection de cette maladie. Il a rappelé la nouvelle réglementation de 2010 concernant la déclaration obligatoire, par chaque propriétaire ou détenteur de ruches, dans le délai d'un mois après leur installation ou leur prise en possession.

« Elle est à renouveler chaque année. » Tout comme l'arrêté préfectoral, **« qui interdit toute introduction sur le territoire de l'île de colonies d'abeilles, de faux-bourdons, de reine ou de matériel apicole usagé »**. Un projet de fédération des trois îles conservatoires est en cours. De même que celui de la création d'un rucher école, sous condition, **« d'avoir des volontaires pour s'en occuper »**.